

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

DELIBERATION n° 133/2023

Services à la population - Tarifs municipaux 2024 TTC

Le 12 décembre deux mille vingt-trois,

Le Conseil Municipal de la Commune du Palais-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ludovic GERAUDIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 décembre 2023

Membres en exercice	29
Présents	18
Représentés	10
Nombre de Votants	28
Pour	28
Contre	/
Abstention	/

Présents : M. Ludovic GERAUDIE - M. Christophe BARBE - M. Richard RATINAUD - Mme Christine DESMAISONS - M. Fabien HUSSON - Mme Valérie GILLET - M. Saïd FETTAHI - M. Jean-Marie TEXONNIERE - M. Thierry LORCIN - Mme Brigitte MEDARD - Mme Véronique TRICARD - M. Jean-Marie PAILLER - Mme Valérie CHATENET - Mme Claire LASPERAS - M. Grégory BOUCHEREAU - M. Denis LIMOUSIN - M. Christophe MAURY - Mme Géraldine BELEZY

Représentés : Mme Corinne JUST par Mme Claire LASPERAS
M. Abdelaâziz FACIL par Mme Brigitte MEDARD
Mme Gaëlle BEAUNE par M. Grégory BOUCHEREAU
Mme Nathalie PEROLES par M. Jean-Marie TEXONNIERE
Mme Laetitia COTARD par M. Ludovic GERAUDIE
Mme Pauline MARANDE par Mme Valérie GILLET
M. Sylvain BONGRAND par M. Thierry LORCIN
M. Damien PETIT par Mme Véronique TRICARD
Mme Nadine PECHUZAL par M. Denis LIMOUSIN
M. Laurent COLONNA par M. Christophe MAURY

Excusé : M. Lucien COURTIAUD

Madame Christine DESMAISONS a été élue secrétaire de séance

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur les divers tarifs TTC de l'Administration Générale pour l'année 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

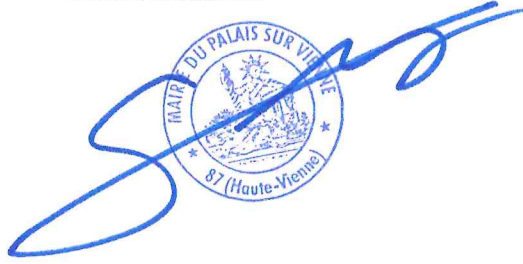
DECIDE DE

- **APPROUVER** les tarifs 2024 TTC ci-dessous concernant l'Administration Générale.

	2024
ETIQUETTES ADRESSE	
- Fournitures étiquettes-adresses autocollantes (les 100)	3,60 €
- Confection adresses (les 100)	2,10 €
DROITS DE PLACE	
Forfait stationnement ponctuel	15,00 €
FOOD TRUCK – Forfait mensuel	
Forfait jusqu'à 4m linéaire	50,00 €
Forfait compris entre 4m et 6m linéaire	60,00 €
Forfait au-dessus de 6m linéaire	70,00 €
PHOTOCOPIES	
- Copies pour communication de documents administratifs (mini 100)	18,00 €
- Tarif associations et syndicats locaux (les 100)	3,50 €
PHOTOCOPIES de documents administratifs et factures uniquement pour les Palaisiens	
- format 21 x 29,7 - recto seul	Gratuit
- format 21 x 29,7 - recto verso	Gratuit
- format 29,7 x 42 - recto seul	Gratuit
- format 29,7 x 42 - recto verso	Gratuit

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
En Mairie, le 13 décembre 2023
Le Maire,
Ludovic GERAUDIE

Transmis à la Préfecture le : 18/12/23
Publié le : 18/12/23



Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 1332023 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 12/12/2023

Objet : Service à la population - Tarifs 2024 TTC

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Decisions budgetaires

Date de télétransmission : 18/12/2023 Agent de transmission : Pauline PUYBAREAU

Acte : 133 - Service à la population - Tarifs 2024 TTC.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711307-20231212-1332023-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 18/12/2023